

REMISE DE LA LEGION D'HONNEUR A ALBERT TRIBBIA

Monsieur Albert TRIBBIA, natif de Saint- Marcellin, appartient à la classe 54.

Il est appelé sous les drapeaux le 15 juin 1955 au 3^{ème} Régiment des Spahis Algériens pour faire ses classes à l'Escadron de Commandement et de Services en Allemagne. En août 55 il est désigné pour suivre une formation de mécanicien auto char au Centre d'Instruction des troupes Mécanisées de Kaiserslautern.

Le 12 avril 56 il est affecté à Djidjelli en Petite Kabylie dans la Zone Nord Constantinois au 24^{ème} Régiment de Dragons. Cet Escadron de combat a été reconstitué en février 1956.

Au cours de sa première implantation, le 24^{ème} régiment de dragons est subordonné à la 2^{ème} Division d'Infanterie Mécanisée dont le PC à Bône est responsable territorial de la Zone Nord Est Constantinois. Lors de son déplacement en Zone Nord Constantinois le régiment passe sous l'autorité territoriale de la 14^e Division d'Infanterie. Le PC est à Constantine. Le régiment effectuera des opérations dans le cadre de la 25^{ème} Division Parachutiste lorsqu'elle sera engagée ponctuellement en Kabylie.

Lors d'une mission hélicoptérée en Sikorski, en mai 57, 5 dragons et parmi eux Albert TRIBBIA sont projetés en terrain accidenté à Mansouria (devenu Zamia Mansouriah). Les militaires sauteront de l'hélicoptère d'une hauteur de 4 mètres pour atteindre l'objectif désigné. Au sol le feu nourri de l'ennemi les attend. Les 2 premiers soldats sont immédiatement tués. La réception sur le terrain d'Albert TRIBBIA est difficile. Il est victime d'une grave entorse au pied gauche et il est blessé par balle au niveau de l'aine gauche. Les blessures ne l'empêcheront pas, par la suite, de poursuivre ses missions au détriment de sa santé transformant l'entorse en ostéo - arthrite tuberculeuse de l'articulation sous-astragalienne gauche.

Au cours de la campagne, le régiment a eu à déplorer la perte de trois officiers, sept sous-officiers et dix huit dragons. Les appelés du 24^{ème} dragons ont montré qu'ils étaient dignes de leurs aînés.

La croix de la valeur militaire est attribuée à cinquante d'entre eux.

Après 27 mois d'armée Monsieur TRIBBIA est libéré de ses obligations militaires le 7 septembre 1957.

Il est titulaire de :

- *La Médaille Militaire AFN*
- *La Croix du Combattant AFN*

- *Le Titre de Reconnaissance de la Nation*
- *La Commémorative d'Algérie*
- *Il est nommé Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur au titre de la Défense par décret du Président de la République du 10 avril 2015.*

A son retour à la vie civile Monsieur TRIBBIA exerce la profession de moniteur d'auto école à Saint-Marcellin de 1958 à 1970 puis à Échirolles de 1970 à 1980. En 1980 avec son épouse Éliane ils acquièrent la Maison de la Presse de Vinay. Il fait valoir ses droits à la retraite en 1998.

En cette année du centenaire de la guerre de 1914 /1918 nous aurons une pensée pour son beau-père Adrien-Joseph OGIER Poilu du 2ème Régiment de Marche de Zouaves décoré de :

- *La Médaille des Rescapés du Chemin des Dames*
- *La Médaille de Verdun*
- *La Croix de Guerre 1914/1918*
- *La Médaille Militaire 1914/1918*
- *La Légion d'Honneur*

Au cours de la cérémonie du 8 mai à Moirans, l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur lui a été remis par le Docteur Gérard SIMONET Maire de Moirans.

Toutes nos félicitations, Albert !

Armand GARCIA

